



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 novembre 2021

Le ministre de l'agriculture débloque une enveloppe de 8 millions d'euros de prise en charge de cotisations sociales en réponse aux inondations de l'été

Plusieurs régions ont été particulièrement touchées par des inondations cet été, détruisant les récoltes de certaines cultures particulièrement exposées. Pour venir en aide aux agriculteurs affectés, Julien DENORMANDIE, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, renforce le dispositif de prise en charge de cotisations sociales en débloquent une enveloppe dédiée de 8,4 millions d'euros.

Dès le mois de juillet, le ministre a demandé aux préfets de mettre en place, dans tous les départements touchés par ces aléas, des cellules de crise et de suivi associant les services de l'Etat, les chambres d'agriculture, la profession et la MSA. Les services de l'Etat, tant au niveau national qu'au niveau local, se sont fortement mobilisés pour apporter des réponses aux demandes formulées localement. Tous les outils ont été mobilisés là où cela était pertinent. Par exemple, partout où cela était nécessaire, le ministère a accordé des dérogations pour cause de force majeure dans le cadre des aides de la PAC.

Au-delà, et sur la base des remontées de terrain organisée en partenariat entre la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère, une dotation supplémentaire de prise en charge de cotisations à hauteur de 8,4 millions d'euros est ainsi consacrée aux agriculteurs victimes des inondations, afin de répondre de manière à la fois rapide et efficace aux besoins nombreux des agriculteurs suite à cet épisode climatique majeur, qui a profondément affecté les exploitations.

Le ministre demande également ce jour, par une circulaire adressée aux préfets, de prolonger les cellules de crise constituées cet été en procédant à un accompagnement ciblé des entreprises qui seraient toujours fragilisées.

Pour déposer un dossier de demande d'aide : [les conditions d'accès et le dépôt des demandes d'aide sont disponibles sur le site de la MSA](#)

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv